

# Madagascar : Un pays trop riche, des dirigeants trop pourris, un peuple trop...?

Blog d'Alain Rajaonarivony, journaliste - 17/10/12



Les révélations qui ébranlent le régime se multiplient à Madagascar mais elles ne viennent pas des opposants officiels trop occupés à se disputer les postes dans le «gouvernement d'union nationale». Alors qu'elle n'est pas franchement en position de force, la mouvance de l'ancien président Marc Ravalomanana s'est tout de même offert le luxe de remettre en cause l'une des leurs, la ministre de la décentralisation Ruffine Tsiranana. Comme cette dernière porte un patronyme prestigieux, celui du premier dirigeant malgache à l'indépendance, il s'en est suivi un mouvement de fronde parmi les légalistes de sa région.

A défaut d'une opposition crédible, ce sont les autres qui montent au créneau. Après Alain Ramaroson (voir article : [«Premières révélations sur l'assassinat de Nadine Ramaroson»](#)), c'est au tour d'un notable, Patrick Zakariasy, de dénoncer un proche d'Andry Rajoelina. Au cours d'une [conférence de presse au Colbert le 12 octobre](#), ce Tangalamena (prince traditionnel), a nommément accusé Mamy Ravatomanga, un homme d'affaires, et la société chinoise Mainland Mining d'avoir organisé le trafic des bois de rose. Patrick Zakariasy a expliqué, documents à l'appui, toute l'organisation : fausses déclarations, passage en douane hors scanner, etc...

Auparavant, l'ancien ministre de l'Environnement, Joseph Randriamiarisoa, avait incriminé lui aussi Mamy Ravatomanga pour le même trafic. [Ce dernier avait porté plainte pour diffamation](#). En tout cas, l'étau se resserre autour d'Andry Rajoelina sans qu'il puisse y faire grand-chose. Si les intimidations et les menaces de poursuites au tribunal amènent certains médias à taire ces informations, ils sont de plus en plus nombreux à passer outre. C'est le cas du quotidien «La

Nation» qui a titré en pleine page sur l'enquête menée par Patrick Zakariasy.

Hajo Andrianainarivelo, mis en cause par Alain Ramaroson, à défaut de porter plainte contre son accusateur, a tenté de bloquer l'article dans lequel je rapportais ces propos, par l'intermédiaire de son avocat en France. La démarche était un peu bizarre, car logiquement, c'est Alain Ramaroson qu'il aurait dû contrer et s'il obtenait gain de cause, l'information rétablissant les choses aurait suivi tout naturellement.

Bon, bref, la France n'est pas encore une république bananière malgré tous ses défauts, et pour l'instant, la liberté d'information a un sens! L'article est toujours en ligne bien que ce blog mettrait «en péril l'ordre public aussi bien à Madagascar qu'en France en raison du libre accès du public au site» et que l'article soit «une provocation gratuite et lâche». Sans vouloir désobliger Me Henry Rabary-Njaka, un complot pour tuer une femme me semble bien plus lâche. Et je ne crois pas qu'attaquer un blogueur, sans oser toucher au personnage qui a balancé les noms devant des dizaines de témoins et de médias dans une conférence de presse, soit non plus très courageux.

Ceci étant, on n'est jamais trop prudent, Nadine Ramaroson ayant fait davantage trembler les corrompus du régime que tous les opposants réunis. En 4 ans, ces derniers n'ont réussi qu'à avoir quelques postes ministériels pour lesquels ils se disputent. L'ancienne ministre avait promis, sur une télévision privée, de sortir des noms sur le trafic de Bois de rose (tiens, tiens ?) juste avant de disparaître prématurément.

L'article 1<sup>er</sup> - IV du titre 1<sup>er</sup> de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique rappelle que l'exercice de la liberté de la communication au public par voie électronique doit respecter l'ordre public, la dignité de la personne, la liberté et la propriété d'autrui.

Or, la teneur diffamatoire de cet article est attentatoire à la dignité et à l'honneur de mon client. L'enquête officielle sur le naufrage du bateau ayant entraîné le décès de Madame Ramarason a conclu à un accident.

Aussi, en vertu de l'article 6. 1-1 et suivants de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 précitée ; Monsieur ANDRIANAINARIVÉLO Hajo Herivelona, Vice Premier Ministre Chargé du Développement et de l'Aménagement du Territoire de la République de Madagascar, demeurant Immeuble des Travaux Publics, Anosy, Antananarivo 101, Madagascar, de nationalité Malgache, né le 22 avril 1967 à Antananarivo, notifié par la présente lettre recommandée datée du 3 octobre 2012 **les faits litigieux** ci-dessus développés à la société JFG NETWORKS, SASU au capital social de 47.320€ dont le siège social est sis 1, avenue Jean Rieux à Toulouse (31500), en la personne de son représentant légal, Monsieur Gilles MONCAUBEIG, Président.

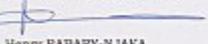
La teneur de l'article, accessible à un large public, est une provocation gratuite et lâche, un trouble manifestement illicite, une incitation à la révolte qui, en raison des responsabilités liées aux fonctions de mon client, met en péril l'ordre public aussi bien à Madagascar qu'en France en raison du libre accès du public au site.

Au visa des articles 809 du Code de Procédure Civile, 6- 1.2 de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, 23, 29, alinéa 1<sup>er</sup>, et 32, alinéa 1<sup>er</sup> de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, je vous mets en demeure de retirer **promptement de votre site l'article intitulé « Madagascar : Premières révélations sur l'assassinat de Nadine Ramarason » ou en rendre l'accès impossible.**

Je vous mets également en demeure de me communiquer les coordonnées postales du dénommé Alain RAJONARIVONY, ne disposant pas de ces éléments et ne pouvant donc pas le contacter, étant précisé que mon client se réserve le droit de porter en justice la violation de ses droits.

La présente notification vaut par ailleurs mise en demeure de nature à faire courir tous délais, intérêts et autres conséquences, que la Loi - et particulièrement l'article 1153 du Code Civil - et les Tribunaux attachent aux mises en demeure.

Je me mets à la disposition de mon confrère en charge de vos intérêts afin de conférer avec lui de ce dossier.

  
Henry RABARY-NJAKA  
Avocat à la Cour  
RJ

Des journalistes et des responsables ont le courage de redonner à la population son droit d'être informée et osent maintenant citer des noms. A l'opinion publique de prendre le train en marche et d'appuyer leur démarche afin que leurs prises de risques ne soient pas inutiles. En ce qui me concerne, j'ai été surpris et touché de recevoir des messages de soutien de bloggeurs et responsables de site malagasy, et je les en remercie au passage. Les mouvements citoyens, la société civile doivent se battre pour que la liberté d'informer et d'être informé demeure effective. Il ne faudrait pas trop compter sur les leaders légalistes, qui sont tombés dans le piège de Hajo Andrianainarivelo dans sa guerre contre Alain Ramarason (voir article : [«Un combat qui change un homme»](#)).

Non, les Malgaches ne sont pas tous des lâches même si la majorité d'entre eux se réfugient dans le virtuel et le «spirituel» pour échapper à leurs responsabilités. Un intellectualisme à la mode occidentale sans rapport avec la réalité, ou des dévotions qui oublient que la foi doit se traduire dans l'action, sont non seulement stériles mais nuisibles. Nelson Mandela et Monseigneur Desmond Tutu en Afrique du Sud, Martin Luther King aux Etats-Unis ont fait de leur foi une force. C'est elle qui leur a permis d'aller

au combat contre des puissances politiques, économiques et militaires infiniment supérieures. L'apartheid a fait place à une société multiraciale exemplaire (là aussi malgré tous ses défauts), et les USA ont maintenant un président afro-américain.

Christianisme, Fihavanana, sagesse ancestrale sont pour l'instant autant de prétextes pour ne rien faire et attendre que ça passe ou que d'autres fassent le boulot, laissant ainsi la place à tous les arrivistes et les violents qui deviennent de plus en plus audacieux. Les trafics en tout genre -détruisant l'économie et l'avenir des générations futures-, et la déchéance morale n'ont jamais atteint un tel niveau. Il n'y a aucune raison que cela s'arrête puisque les Malgaches ne bougent pas (à part ceux qui seront sacrifiés). Et pourtant, seuls quelques officiers corrompus composent la force qui reste à un pouvoir qui mène le peuple à l'abattoir.

Quand Marc Ravalomanana a commencé à dériver, si la conscience citoyenne avait été assez forte pour mettre le holà, il n'y aurait jamais eu de coup d'état car les politiciens auraient vu qu'il y avait une limite à ne pas dépasser. Ra8 a piqué les terres des paysans, et attaqué les riches industriels qui le concurrençaient, de manière illégale et déloyale, en utilisant les prérogatives de la puissance publique. Mais la classe moyenne, en particulier celle d'Antananarivo, ne se sentait pas concernée bien que les principes républicains aient été bafoués. Maintenant, elle souffre (comme tout le monde) de la gouvernance d'Andry Rajoelina et de sa clique, mais elle aura du mal à entraîner les bas-quartiers pour la défendre étant donné qu'elle n'a rien fait quand Ra8 remblayait les rizières des pauvres. Ce sont pourtant ces démunis des bas-quartiers qui se battent et sont prêts à mourir dans les manifestations si on leur offre un espoir de changer leur sort. Les autres, en général, se contentent de tirer les dividendes de leur courage...

Le combat contre les injustices implique qu'on lutte contre toutes les injustices. Les principes de la République ne sont pas relatifs. Les richesses de Madagascar sont immenses et excitent toutes les convoitises, ce qui explique ces transactions maffieuses et l'implication de Chinois, Karana, Français de la FrancAfrique, etc... Les Malgaches ne profiteront pas de leurs biens tant qu'ils ne dépasseront pas le stade de la défense d'intérêts particuliers (ma pomme et ma famille d'abord, cause merina, cause côtière, petite bourgeoisie contre ancienne noblesse, etc...) pour intégrer les notions de «nation» et «d'intérêts nationaux». Ils pourront alors tenir la dragée haute face aux prédateurs, étrangers ou autochtones... D'ici là, les meilleurs d'entre eux continueront de se faire tuer, les autres de ramper...

Photo 1 : Le quotidien «La Nation» : Le nom d'un proche (encore) d'Andry Rajoelina en pleine page comme composant de «la mafia sino-malgache». Des journalistes malgaches prennent des risques pour informer l'opinion. [Ils expliquent dans leur version en ligne](#) : «...Il est de notre devoir de les aider à véhiculer les informations... Et le trafic de bois de rose constitue une forme de cette injustice qui tue à petit feu le pays...

A travers la mise en ligne de la version internet de notre journal, sur [www.lanation.mg](http://www.lanation.mg), notre combat va s'intensifier. Et notre seul souhait est que tous les confrères osent également dénoncer les actes qui tendent, d'une façon ou d'une autre, à détruire le pays, pour ne pas devenir complices des auteurs de ces actes. C'est, pour nous, une lutte permanente, pour la liberté de presse, la liberté d'expression et la libération du pays...».

Photo 2 : «Or, la teneur diffamatoire de cet article est attentatoire à la dignité et à l'honneur de mon client. L'enquête officielle sur le naufrage du bateau ayant entraîné le décès de Madame Ramaroson a conclu à un accident. Aussi en vertu de l'article.....je vous mets en demeure de retirer promptement de votre site l'article intitulé " [Madagascar ; Premières révélations sur l'assassinat de Nadine Ramaroson](#)" ou en rendre l'accès impossible. Je vous mets également en demeure de me communiquer les coordonnées postales du dénommé Alain Rajaonarivony...etc, etc... ». 2ème page de la lettre de Me Henri Rabary-Njaka, en date du 3 octobre, qui officie à Paris.

Source : <http://alainrajaonarivony.over-blog.com/>